

# Désherbage des céréales

# Celtic®

## Le renfort d'efficacité sur vulpins

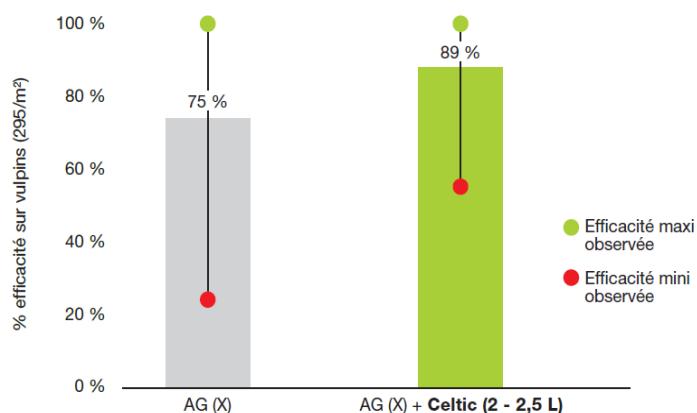
**BASF**  
We create chemistry



### BENEFICES

- Renforce l'efficacité de vos programmes herbicides sur graminées et dicotylédones
- Limite le risque de développement des résistances
- S'intègre dans tous vos programmes de désherbage

### EFFICACITE ET REGULARITE RENFORCEES SUR VULPINS



65 essais BASF - AG (X) : antigraminée efficace sur vulpin.



Vulpins



Coquelicot

### UN LARGE SPECTRE ANTI DICOTYLEDONES

	CELTIC (2,5 l/ha) Pré-levée	CELTIC (2,5 l/ha) Post-levée
Alchémille		
Capselle BP		
Coquelicot		
Colza rep.		
Gaillet		
Géranium sp		
Fumeterre		
Lamier pourpre		
Matricaire		
Pensée		
Sanve		
Séneçon		
Stellaire		
Véroniques		

Efficacité en %    95-100    85-94    70-84    50-69

### DEUX SUBSTANCES ACTIVES COMPLEMENTAIRES POUR LIMITER LES RISQUES DE RESISTANCES SUR GRAMINEES ET DICOTS

**Picolinafène**  
Aryloxicolinamides

**F1**

**Pendiméthaline**  
Dinitroanilines

**K1**



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# LA SOUPLESSE DE L'EMPLOI CELTIC® ?



Blé tendre d'hiver et orge d'hiver



OU

1 FEUILLE  
BBCH 11

2 FEUILLES  
BBCH 12

3 FEUILLES  
BBCH 13

MI-TALLAGE  
BBCH 23-25

Celtic 2 à 2,5 L/ha + antigraminée

Triticale, blé dur d'hiver et seigle



Celtic 2 à 2,5 L/ha + antigraminée



## COMMENT OPTIMISER SON DESHERBAGE AVEC CELTIC® ?

- Traiter sur un sol soigneusement préparé, un semis régulier et bien recouvert (2-3cm).
- Traiter sur un sol humide.
- Décaler l'application si de fortes pluies sont annoncées après le traitement.
- Eviter les applications sur sols sableux, hydromorphes ou sur des sols contenant plus de 6% de matière organique..

### Celtic®

**Celtic®** : Marque déposée BASF.

**AMM** : N° 9900340.

**Composition** : 16 g/L de Picolinafène + 320 g/L de Pendiméthaline (SC).

**Formulation** : Suspension concentrée.

**Dose homologuée** : Blé tendre d'hiver, blé dur d'hiver, orge d'hiver, seigle d'hiver, épeautre et triticale : 2,5L/ha. Orge de printemps : 2L/ha.

**Stades d'application** : BTB, OH : Post-semis-pré-levée et 1 feuille à mi tallage (BBCH 11-25).

**BDH, Triticale, Seigle, Epeautre, OP :**  
1 feuille à mi tallage (BBCH 11-25).

#### Zone non traitée :

Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

#### Nombre maximum d'application par an :

**Délai de rentrée dans la parcelle :**  
6 heures après traitement.

#### IFBM :

Celtic® est inscrit sur la liste des spécialités phytopharmaceutiques recommandées sur orges de brasserie d'hiver (dossier en cours sur orges de printemps).

#### Classement toxicologique :



**H400** : Très毒ique pour les organismes aquatiques.

**H410** : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie :**  
Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

## 10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS DE LA PULVERISATION

### AVANT L'APPLICATION



1►

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2►

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3►

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4►

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5►

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6►

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### APRÈS L'APPLICATION



8►

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9►

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10►

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF recommande Osmofilm®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

### CONTACTS UTILES

Informations techniques FDS

BASF

N°Azur 0 810 02 30 33

ou www.agro.bASF.fr

Une question de santé

MSA

Phyt'attitude

N°Vert 0 800 887 887

APPEL GRATUIT DÉPUIS UN PORTÉ PRES

En cas d'urgence (incident ou accident)

BASF

Service Sécurité 24h/24 :  
01 49 64 57 33

Collecte des emballages vides

ADIVALOR

N°Azur 0 810 12 18 85

ou www.adivalor.fr

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

® : marque déposée BASF - 10/2015 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF France S.A.S Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. 04 72 32 45 45 - [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)